

GRENOBLE INP – UGA

Décision portant nomination du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études, branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e en ingénierie logicielle, ouvert au titre de l'affectataire INP GRENOBLE, session 2023

L'administrateur général de Grenoble INP – UGA,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 16 mars 2021 portant adaptation des règles de composition des jurys de concours de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19 ;

Vu l'arrêté du 17 mars 2023 autorisant au titre de l'année 2023 l'ouverture de concours pour le recrutement d'ingénieurs d'études,

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury d'admission pour le concours externe de recrutement d'ingénieurs d'études dans la branche d'activité professionnelle E (informatique, statistiques et calcul scientifique), emploi-type Ingénieur-e en ingénierie logicielle, ouvert au titre de l'affectataire INP GRENOBLE, au titre de l'année 2023 :

Madame BALLEYDIER Catherine, ingénieure de recherche hors classe, présidente, Grenoble Institut national polytechnique Uga, Grenoble.

Monsieur ABRIAL Benjamin, ingénieur d'études hors classe, expert, Ecole normale supérieure de Lyon, Lyon.

Monsieur BONAMY Cyrille, ingénieur de recherche, expert, Centre national de la recherche scientifique, Saint-Martin-d'Hères.

Madame FERNANDEZ-BLANCO Peggy, ingénieure d'études de classe normale, experte, Aix Marseille Université, Aix-en-Provence.

Monsieur CHAMPIER Thierry, ingénieur d'études hors classe, Université Grenoble Alpes, Grenoble.

Madame DELESTRE Nathalie, ingénieure de recherche, Grenoble Institut national polytechnique Uga, Grenoble.

Fait à Grenoble, le 18 juillet 2023